



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00593

Numéro SIREN : 804 264 018

Nom ou dénomination : 8-C

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2017 sous le numéro de dépôt 4796



N° 10937 * 19
Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN - ACTIF

CERTIFICAT
N° 1050-SD 2017
TELEDEC.FR

CONFORME

Désignation de l'entreprise : SAS 8-C - SIREN : 804264018

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

		Exercice N clos le		N	
		31/12/2016		31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (I)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 486	8 281
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 094	6 139
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG	45 423	70 000
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	37 590	18 326
	TOTAL (II)	BJ	BK	7 580	102 746
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CRÉANCES				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	43 288	116 822
	Autres créances (3)	BZ	CA	148 100	
Comptes de régularisation	DIVERS				
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	263 046	267 298
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 394	3 261
	TOTAL (III)	CJ	CK	463 828	387 381
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	563 806	490 127
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	31 412	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :	
					Créances :

TRIBUNAL DE
COMMERCE DE GRASSE

30 NOV. 2017

ET INSCRIT SOUS LE N° 4796

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 8-C - SIREN : 804264018		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 500)	DA	6 500		6 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	6 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	83 557		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 059		100 457
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (II)		DL	163 616		106 957
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 959		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	29 959		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	12 247		16 526
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	7 073		8 456
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	15 079		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	203 455		152 229
	Dettes fiscales et sociales	DY	97 448		86 482
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	27 349		119 477
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	362 651		383 170
Ecarts de conversion passif *		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	556 226		490 127
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	359 960		371 096
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	174		144	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 8-C - SIREN : 804264018

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 107 340	FH		FI	1 107 340 778 262	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 107 340	FK		FL	1 107 340 778 262	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 345	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 296 3 546	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 112 981 781 808	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	621 150 514 754	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	22 080 5 336	
	Salaires et traitements *					FY	262 554 98 090	
	Charges sociales (10)					FZ	82 598 25 348	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	5 036 2 544
							GB	
							GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	29 959
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	6 085 399
	Autres charges (12)					GF	1 029 462 646 471	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	83 519 135 337		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 707 25	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	122	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 707 147		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	389 715	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU	389 715		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
					GV	1 318 -568		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								
					GW	84 837 134 769		

Désignation de l'entreprise SAS 8-C - SIREN : 804264018		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	48
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	48
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-48
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	17 730 34 312
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 114 688 781 955
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 047 629 681 498
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 059 100 457
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	50
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice.....	P2
Evènements significatifs postérieurs à la clôture.....	P2

REGLES & METHODES COMPTABLES

Principes & conventions générales.....	P2
Dérogations.....	NA
Permanence ou changement de méthodes.....	P2
Informations générales complémentaires.....	NA

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations.....	P3
Etat des amortissements.....	P3
Etat des provisions.....	P4
Etat des échéances des créances & des dettes.....	P4
Composition du capital social.....	P5
Frais d'établissement.....	NA
Fonds commercial.....	NA
Autres immobilisations incorporelles.....	NA
Evaluation des immobilisations corporelles.....	P5
Evaluation des amortissements.....	P5
Titres immobilisés.....	NA
Créances immobilisés.....	NA
Evaluation des stocks.....	NA
Dépréciation des stocks et en cours.....	NA
Evaluation des créances et des dettes.....	NA
Disponibilités en Euros.....	P5
Produits à recevoir.....	P6
Charges à payer.....	P6
Charges et produits constatés d'avance.....	P6
Charges à répartir sur plusieurs exercices.....	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan.....	NA

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers.....	P7
Informations en matière de crédit bail.....	NA
Liste des filiales et participations.....	NA
Produits & charges exceptionnels.....	NS
Produits et charges sur exercices antérieur.....	NA
Tableau des ressources de l'organisme.....	P7
Décomposition des actions de formation par finalités.....	P8
Conventions de ressources publiques affectées.....	P8

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 556.226 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1.107.340 euros et dégageant un bénéfice de 67.059 euros.

Faits caractéristiques de l'exercice :

La société ayant dépassé au titre de la clôture des comptes de l'exercice social précédent, deux des trois critères suivants :

- trois pour le nombre de salariés,
- 153.000 € pour le montant h.t du Chiffre d'Affaires,
- 230.000 € pour le total du bilan

En conséquence elle a désigné lors de son Assemblée Générale Mixte du 15 juin 2016 un Commissaire aux Comptes titulaire et un suppléant.

Evènements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES & METHODES COMPTABLES

Code du Commerce – Art R123-196 1° et 2° ; PCG Art. 831-1/1

Principes & conventions générales :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Présentation des comptes et application du plan comptable « adapté » imposé aux entreprises de prestations de formation professionnelle ayant un statut de droit privé, articles L 6352-6 à L 6352-9, D 6352-16 à D 6352-18, R 6352-19 à R 6352-21 du code du travail, arrêté du 2 août 1995 (Journal Officiel du 12 août 1995).

Permanence ou changement de méthodes :

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations :

		Augmentations		Diminutions		
Immobilisations	Valeur brute : Début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virement poste à poste	Cessions	Valeur brute : Fin d'exercice
Installations Générales, Agencements, Aménagements divers (A)	10.104 €	0	0	0	0	10.104 €
Matériel de bureau et mobilier, informatique	6.861 €	0	0	0	0	6.861 €
Total Immobilisations corporelles	16.965 €	0	0	0	0	16.965 €
Prêts et autres immobilisations financières (B)	88.326 €	0	35.011 €	13.000 €	27.324 €	83.013 €
Total Immobilisations Financières	88.326 €	0	35.011 €	13.000 €	27.324 €	83.013 €
Total Général	105.291 €	0	35.011 €	13.000 €	27.324 €	99.978 €

(A) Pour répondre aux exigences du plan comptable adapté aux organismes de formation, les matériels pédagogiques ont été comptabilisés au compte 2156, et leurs amortissements respectifs au compte 28156.

Etat des amortissements

		Dotations de l'exercice		Reprise de l'exercice		
Amortissements	Valeur Début d'exercice	Amortissements Linéaires	Amortissements Dégressifs	Amortissements Linéaires	Amortissements Dégressifs	Valeur Fin d'exercice
Installations Générales, Agencements, Aménagements divers	1.822 €	710 €	2.954 €	0	0	5.486 €
Matériel de bureau et mobilier, informatique	722 €	1.372 €	0	0	0	2.094 €
Total Immobilisations corporelles	2.544 €	2.082 €	2.954 €	0	0	7.580 €
Total Général	2.544 €	2.082 €	2.954 €	0 €	0 €	7.580 €

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

Etat des provisions :

Provisions	Valeur Début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Valeur Fin d'exercice
Provisions Réglementées	0 €	0 €	0 €	0 €
Provisions pour risques & charges Provision pour litiges (1)	0 €	29.959 €	0 €	29.959 €
Provisions pour dépréciation	0 €	0 €	0 €	0 €
Total Général (*)	0 €	29.959 €	0 €	29.959 €
(*) dont Exploitation	0 €	29.959 €	0 €	0 €
(*) dont Financière	0 €	0 €	0 €	0 €
(*) dont Exceptionnelle	0 €	0 €	0 €	0 €

(1) Provision pour litige prudhomale

Etat des échéances des créances & des dettes :

<u>Etat des créances</u>	<u>Brut</u>	<u>A 1 an au +</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>A + de 5 ans</u>
Prêts	45.423 €	14.423 €		31.000 €
Autres immobilisations financières	37.590 €	16.989 €		20.601 €
Clients douteux ou litigieux	0 €	0 €		
Autres créances clients	43.288 €	43.288 €		
Impôts sur les bénéfices	25.203 €	25.203 €		
Autres créances « pdt à recevoir sur conventions de formation – ressources publiques affectées » (B)	116.873 €	116.873 €		
Autres créances « divers »	6.025 €	6.025 €		
Charges constatées d'avance	9.394 €	9.394 €		
TOTAL	283.796 €	232.195 €		51.601 €

<u>Etat des dettes</u>	<u>Brut</u>	<u>A 1 an au +</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>A + de 5 ans</u>
Emprunts & dettes auprès des Ets de crédit	12.247 €	10.555 €	2.692 €	
Emprunts & dettes financières diverses	15.079 €	15.079 €		
Fournisseurs & comptes rattachés	203.455 €	203.455 €		
Personnel & comptes rattachés	44.472 €	44.472 €		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	45.202 €	45.202 €		
Autres impôts & taxes assimilés	7.775 €	7.775 €		
Comptes courants d'associés	7.073 €	7.073 €		
Autres dettes	27.349 €	27.349 €		
TOTAL	362.652 €	359.960 €	2.692 €	

(B) Pour tenir compte des recommandations de présentation des comptes imposés aux organismes de formation, il a été créé une subdivision « Autres créances : produits à recevoir sur conventions de formation – ressources publiques affectées ».

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

Composition du capital social : (PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Nombres de titres			
	Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires (*)	260			260

(*) La valeur nominale en euros est de 25,00 €

Evaluation des immobilisations corporelles :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements :

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Matériels Pédagogiques	Linéaire - Dégressif	3 à 5 ans
Matériel de bureau, mobilier et informatique	Linéaire	5 ans

Disponibilités :

Nature	Montants	Echéances
Compte bancaire courant	62.669 €	A vue
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 18 mois	10.000 €	12/02/2017
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 36 mois	50.000 €	18/12/2018
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 36 mois	50.000 €	18/12/2018
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 36 mois	50.000 €	18/12/2018
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 5 ans à préavis	20.000 €	10/09/2021
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 5 ans à préavis	10.000 €	21/10/2021
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 5 ans à préavis	10.000 €	24/11/2021
Comptes bancaires à terme CATIP Entreprises 5 ans à préavis	50.000 €	24/11/2021
Caisse	377 €	A vue
Total	263.046 €	

NB : Les placements bancaires de la société ne font l'objet d'aucun nantissement.

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

Produits à recevoir :

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du Bilan	Montants
Autres créances : produits à recevoir sur conventions de formation – ressources publiques affectées ».	116.873 €
Autres Créances : Divers	6.025 €
Total des produits à recevoir	122.898 €

Charges à payer :

Montant des charges à payer inclus dans les postes du Passif	Montants
Dettes bancaires – Charges courues à payer	174 €
Fournisseurs – Factures non parvenues	17.088 €
Personnel – Charges à payer - Primes	16.000 €
Personnel – Charges à payer – Congés Payés	6.479 €
Organismes Sociaux – Charges à payer - Primes	8.000 €
Organismes Sociaux – Charges à payer – Congés Payés	2.972 €
Organismes Sociaux – Charges à payer – FPC & TA	3.011 €
Etat – Charges à payer -	4.569 €
Autres Dettes – Notes de frais	18.975 €
Autres Dettes - divers	8.374 €
Total des charges à payer	85.642 €

Charges constatées d'avance :

Détail des charges constatées d'avance	Montants
Loyer payé d'avance à Lyon	7.916 €
Assurances	422 €
Programme Sport & Santé au travail	1.056 €
Total des charges constatées d'avance	9.394 €

ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers :

Engagements donnés		Néant
Engagements reçus		
	Cautions Monsieur Jean-Olivier GOURDON	Affectée à la garantie du prêt CIC à hauteur de 8.400 €
	Cautions de Monsieur Jean-Rémi GOURDON	Affecté à la garantie du prêt CIC à hauteur de 8.400 €

Ressources de l'organisme :

Origine des fonds	Montant (N)		Montant (N-1)	
	En K€	En %	En K€	En %
<u>I – Ressources provenant des entreprises et administration pour leurs salariés et des particuliers</u>				
Etat				
Collectivités Locales	5 K€	0,45 %		
Ets Publics				
Entreprises	57 K€	5,16 %	37 K€	4,75 %
via Fongecif	20 K€	1,81 %		
Particuliers	808 K€	73,19%	655 K€	84,19 %
Sous-total I	890 K€	80,61 %	692 K€	88,94 %
<u>II – Ressources provenant des pouvoirs publics</u>				
Instances Européennes				
Etat	212 K€	19,20%	83 K€	10,67 %
Régions	2 K€	0,19 %	3 K€	0,39 %
Autres Collectivités Territoriales				
Sous-total II	214 K€	19,39 %	86 K€	11,06 %
<u>III - Autres</u>				
Autres organismes de formation				
Autres ressources				
Sous-total III	0	0	0	0
Total des ressources	1.104 K€	100,00 %	778 K€	100,00 %

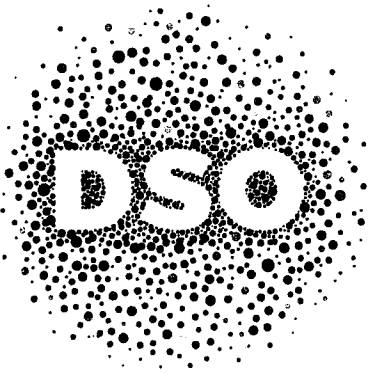
ANNEXE COMPTABLE SIMPLIFIEE

Décomposition des actions de formation par finalité :

Finalité des actions	Volumes Financiers			
	N		N-1	
	En K€	En %	En K€	En %
Diplômantes				
Perfectionnement professionnel et qualifiant	1.104 K€	100,00 %	778 K€	100,00 %
Insertion sociale				
Total	1.104 K€	100,00 %	778 K€	100,00 %

Conventions de ressources publiques affectées :

Convention	Montant initial En K€	Suivi exécution		
		Solde en début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
Pôle Emploi (Etat)	212 K€	0 K€	212 K€	0 K€
Régions	2 K€	0 K€	2 K€	0 K€
Total	214 K€	0 K€	214 K€	0 K€



CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
Gourdon Jean Pierre

8-C S.A.S

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

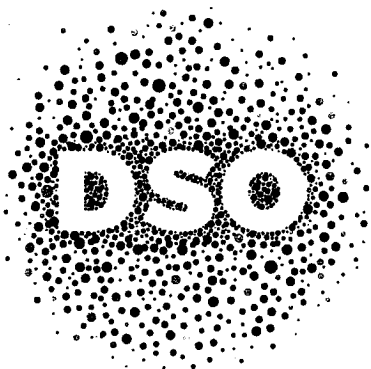
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DSO PERFORMANCES

155, Promenade des Anglais - Porte de l'Arenas C - 06200 Nice
Tél. 04 92 29 89 29 - www.dso.fr

DSO - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région
de Marseille - Alpes Côte d'Azur - Commissaire aux comptes

SRL au capital de 17 600 euros - RCS 10 B 417 504 925 - NAF 741 C



8-C, S.A.S

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société 8-C. S.A.S tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

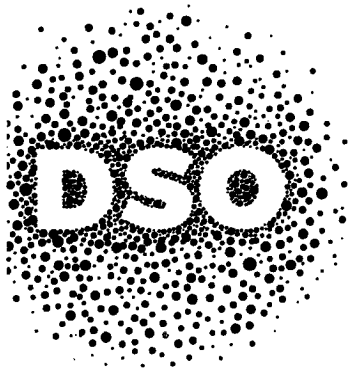
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

DSO PERFORMANCES

455, Promenade des Anglais - Porte de l'Arenas C - 06200 Nice
Tél. 04 92 29 89 29 - www.dso.fr

DSO - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région
de Marseille - Alpes Côte d'Azur - Commissaire aux comptes

SARL au capital de 17 600 euros - RCS 10 B 417 504 925 - NAF 741 C



II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à un litige prud'homal. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Commissaire aux Comptes

D.S.O

Philippe DEREPA

Le 14 Septembre 2017

8-C
Société par actions simplifiées à capital variable
Siège social : 6 rue Soustrane SCB 06560 Valbonne
804 264 018 RCS de Grasse

J. Gourdon
[Signature]
COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept et le 30 septembre à dix heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par le président le 30 mai 2016.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents, et les mandataires.

Sont présents ou représentés les associés :

- Monsieur GOURDON Jean-Rémi, propriétaire de 130 actions,
- Monsieur GOURDON Jean-Olivier, propriétaire de 96 actions,
- Mademoiselle GOURDON Clara, représenté par M. GOURDON Jean-Olivier, propriétaire de 11 actions,
- Monsieur GOURDON Guillaume, propriétaire de 23 actions,

Total des actions présentes ou représentées

260 actions

Monsieur DEREPAIS Philippe, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Monsieur GOURDON Jean-Rémi préside la séance en qualité de Président.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les statuts de la société ;
- Pouvoir(s) reçu(s) des actionnaires représenté(e)s,
- Les états financiers (Bilan, Compte de Résultat, Annexe),
- Le rapport de gestion du Président,
- Le rapport du Président sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Les rapports du Commissaire aux Comptes.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

JR *GG* *MG*

Ordre du Jour

- Examen du rapport de gestion du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31/12/2016, quitus au Président,
- Approbation du rapport du Président sur les conventions réglementées visées à l'art. L.227-10 et suivants du Code de Commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice et mise en paiement du dividende,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve le rapport de gestion, le bilan, compte de résultat et l'annexe comptable dudit exercice tels qu'ils ont été présentés par le Président et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 67.059,43 euros (mille soixante sept mille cinquante neuf euros et quarante trois centimes).

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par le Président au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, elle donne au Président quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pendant ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions réglementées visées à l'art. L.227-10 et suivants du Code de Commerce qui ont été conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve le dit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président décide d'affecter le résultat de l'exercice, représenté par un bénéfice de 67.059,43 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ au compte « autres réserves », la somme de | 57.179,43 € |
| ▪ au titre de dividende, la somme de | 9.880,00 € |

Soit un dividende brut de 38,00 € par actions, la mise en paiement du dividende interviendra au plus tard le 30 novembre 2017, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux en vigueur, et d'un prélèvement libératoire forfaitaire de 21 %.

Conformément à l'art. 243 bis du CGI, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'art. 158-3-2° du même code.

L'Assemblée Générale, pour répondre aux prescriptions de l'art. 243 bis du CGI, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2015	10.400,00 €	40,00 €	10.400,00 €	Néant	Néant	Néant

Après cette affectation, les capitaux propres de la société sont répartis comme suit :

▪ Capital	6.500,00 €
▪ Réserve Légale	6.500,00 €
▪ Autres Réserves	140.736,71 €
Total des Capitaux Propres	153.736,71 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président, constate qu'aucun associé ne souhaite poser de question supplémentaire à la présente assemblée

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Guillaume GOURDON

Clara GOURDON

Jean-Olivier GOURDON

Jean-Rémi GOURDON
(Signature du Président)